



INTERCLUBS LYONNAIS MAÎTRES OPEN

INTERCLUBS Lyonnais Maîtres Open		
Animation	Dimanche 29 novembre 2015	Bassin 25m
	25 ans et plus (1990 et avant)	8 Lignes
	Date limite des engagements Lundi 23 Novembre 2015	Villefranche-sur-Saône

Date : Dimanche 29 novembre 2015

Catégorie : 25 ans et plus (1990 et avant)

Bassin : 25m - 8 lignes - **chronométrage semi-automatique**

Horaires : Ouverture des portes : **13H00** Début de la compétition : **13H45**

Lieu : Centre Nautique St Exupéry, 534, avenue St Exupéry 69400 Villefranche-sur-Saône

Programme : 1 réunion

PROGRAMME Début 13H45
4x50 4 Nages Mixte (2 F + 2G obligatoire) 400 NL Mixte 100 Papillon Mixte 50 Dos Mixte 100 Brasse Mixte 50 NL Mixte Pause 10' 50 Papillon Mixte 100 Dos Mixte 50 Brasse Mixte 100 NL Mixte 200 4N Mixte Pause 15' 10 X 50 NL Mixte

REGLEMENT SPORTIF

Chaque équipe est composée de dix nageurs du même club . La répartition hommes/femmes est libre. **La composition d'une équipe doit être obligatoirement Mixte à savoir au moins 2 filles ou au moins 2 Garçons. (Voir le relais 4X50 m 4 Nages Mixte)** Les séries sont nagés aux temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe ni de l'âge des concurrents.

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à un relais (10X50 NL)

ENGAGEMENT :

A saisir **obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT** avant le **lundi 23 Novembre 2015 à 23H59** et à partir du lundi 16 novembre 2015.

Une pénalité forfaitaire de 50€ pour le club qui aura oublié de valider ces engagements sur EXTRANAT.

Pour la composition provisoire des relais devra être faite par les clubs lors de leurs engagements sur EXTRANAT.

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par virement bancaire** et parvenir pour le **jeudi 26 Novembre 2015** délai de rigueur, sous peine du retrait des engagements du club. **50€/équipe.**

Il n'y aura pas de course d'encadrement.

OFFICIELS :

Les clubs du comité du Lyonnais ont l'obligation de fournir **1 officiel par équipe engagée**, sous peine d'application stricte des pénalités. (80€ par officiel manquant)

Rappel : le juge arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

RECOMPENSES : Il sera remis une coupe aux 3 premières équipes.

Convivialité : Un apéritif sera offert à l'ensemble des participants à la fin de la compétition.

LA REGLE DE 2 DEPARTS PAR COURSE SERA APPLIQUEE.